



## **Déclaration locale de la Délégation de l'Union européenne en République du Cameroun et pour la République de Guinée Equatoriale à l'occasion de la Journée internationale des femmes**

Yaoundé, le 8 mars 2021

### **A l'occasion de la journée internationale des femmes ce 8 mars, la Délégation de l'Union européenne au Cameroun réaffirme son engagement pour les droits des femmes et des filles, et appelle à plus d'actions concrètes**

En 2020, Aïssata, jeune fille camerounaise de 15 ans, s'est vue retirée de l'école pour se marier à un homme qu'elle ne connaissait pas. Dans le cadre d'un projet de l'Union européenne dans la région de l'Extrême-Nord, un dialogue intergénérationnel a permis de laisser la jeune fille s'exprimer et de sensibiliser les parents à l'importance de sa scolarisation. Les préparatifs du mariage ont été suspendus et Aïssata a finalement repris le chemin de l'école en classe de 4ème. L'histoire d'Aïssata est similaire à celle de nombreuses filles du monde entier, qui parviennent à prendre le contrôle de leur vie et à résister aux inégalités et à la discrimination fondée sur le genre. Elles ont une voix, elles conduisent le changement et elles ont l'Union européenne et ses Etats membres à leurs côtés.

En cette journée du 8 mars, la Délégation de l'Union européenne au Cameroun rappelle son profond attachement à l'égalité de genres comme valeur universelle et objectif politique de premier ordre.

Cette année, 25 ans se sont écoulées depuis la Déclaration de Pékin sur les droits des femmes et 20 ans depuis l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité. Bien que des progrès aient été accomplis depuis, d'importants efforts sont encore nécessaires pour atteindre l'égalité des genres d'ici 2030. Trop de femmes n'ont toujours pas accès aux ressources, aux services sociaux essentiels et à l'égalité des pouvoirs. L'appel à plus d'action est donc immédiat.

La pandémie de coronavirus a par ailleurs vu le niveau de violence sexiste considérablement augmenter. L'UE et ses Etats membres se sont associés dans le monde entier pour apporter un soutien vital aux femmes isolées et aux organisations féminines opérant sur le terrain. Pourtant, au-delà d'une action immédiate, nous devons rester conscients des défis auxquels les femmes sont confrontées, au Cameroun et ailleurs, dans un marché du travail en contraction et une économie en difficulté suite à la pandémie.

Un changement positif est néanmoins possible et la reprise post-COVID-19 doit être l'occasion de s'attaquer aux inégalités structurelles et de construire des sociétés plus inclusives. Il est essentiel de souligner le rôle des femmes dans les transitions vertes et numériques à venir. Pour cela, les efforts conjoints de l'Equipe Europe se poursuivront en vue d'améliorer la représentation des femmes dans les espaces décisionnels, politiques, publiques et communaux, de soutenir l'autonomisation des femmes, d'atteindre l'égalité en droit et de lutter de manière structurée et institutionnalisée contre les violences faites aux femmes et aux filles.



Nous le réaffirmons dans le troisième Plan d'action sur l'égalité des genres de l'Union européenne, adopté le 24 novembre 2020, appelant à mettre les droits des femmes et des filles au cœur de la relance mondiale.

Grâce à nos programmes, nous visons à aider davantage les jeunes filles à apprendre et à se considérer comme de futurs moteurs de changement. Ces efforts se poursuivront, car aucun développement n'est possible sans la participation active des femmes et des filles.

## **Contacts**

Mme Sandrine COETS, M. Benjamin HAUVILLE

Délégation de l'Union européenne en République du Cameroun

(+237) 222 20 13 87 / 222 21 00 28 / 699 41 66 65

[delegation-cameroun@eeas.europa.eu](mailto:delegation-cameroun@eeas.europa.eu)